

Maisons-Alfort, le 5 août 2011

**ARI,
une amie qui vous veut du bien !**

L'aide à la réindustrialisation (ARI), créée dans le cadre des Investissements d'Avenir est un programme doté de 200 millions d'euros pour soutenir les affaires dynamiques qui ont besoin de fonds propres et qui réalisent un programme de développement industriel très important par rapport à leur taille ou une relocalisation d'activités industrielles en France.

L'aide est apportée sous forme d'avance remboursable à taux zéro sur 7 ans dont 2 ans de différé, le plus souvent dans le cadre du régime d'aide x 65 – 2008.

Les aides sont instruites et décidées par les services de l'Etat et mises en œuvre par OSEO pour le compte et au risque de celui-ci (donc hors du bilan d'OSEO) dans le cadre d'une prestation de services rémunérés.

La mise en place du programme lancé fin 2010 s'accélère avec 12 opérations décidées à fin juillet pour près de 55 millions par rapport à 230 M€ de programmes (24% en moyenne). Les entreprises prévoient la création de 1000 emplois sous 3 ans.

Le dispositif est donc efficace et concerne tous les secteurs d'activités depuis la fabrication de quiches et tourtes avec VALENTIN TRAITEUR jusqu'à l'usinage de pièces pour l'aéronautique avec MECAHERS et FIGEAC AERO en passant par la production de panneaux isolants en laine de bois (PAVATEX), la fabrication d'articles de maroquinerie de luxe (SIS), la commercialisation de programmes de recherche pour l'utilisation industrielle de matériaux rares (ACERDE) ou encore la fabrication de polymère pour les marchés de l'aéronautique et du médical (PCAS).

L'aide peut représenter jusqu'à 50% du programme (LOISELET : Fonderie), un montant unitaire de 12 millions (MPO International : industrie photovoltaïque) et prévoir la création de 250 emplois et plus (FIGEAC AERO et SIS). **MPO International et Figeac Aero sont membres d'OSEO Excellence.**

Bien souvent, OSEO intervient, par ailleurs, en financement ou en garantie dans ces projets à fort impact sur l'emploi et l'environnement.

L'enveloppe disponible de 145 millions permettra de soutenir une trentaine d'opérations.

Le programme est suivi chez OSEO par Caroline MESSIN – caroline.messin@oseo.fr auprès de qui vous pourrez trouver toutes précisions utiles.